



ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISEE DU MASSIF DES 3 BECS

Siège Social : Mairie de Vailly – Chef-Lieu – 74470 VAILLY (Haute Savoie)

PROCES VERBAL

REUNION DU SYNDICAT DE L'ASA DES 3 BECS

vendredi 15 Décembre 2017 – 13h 30 – Mairie de Vailly – 74470 VAILLY

Présents :

Thierry Bovet (Mairie), Julien Chatelain, René Morel, Raymond Morel-Chevillet, Jean-Louis Morel-Vulliez (Mairie), Josette Trabichet (Mairie), Yannick Trabichet (Mme), **Délégués titulaires.**

François Chevallet , Gérard Trabichet, Yannick Trabichet (Mr), **Délégués suppléants.**

COFORET : Baptiste COYER, Baptiste DUCRET

Représentant Chambre Interdépartementale d'Agriculture Savoie Mont-Blanc : Bernadette Jordan, Karine Lhuillier.

Absents excusés

Alain DARAGON, Romain Mathieu, Christian Morel-Chevillet, Christophe Trabichet

Le PV de la réunion du 22 09 2017 est approuvé à l'unanimité

Désignation d'un secrétaire de séance : Thierry Bovet

Une visite du chantier de la desserte forestière a été organisée dès 13h 30. Les membres présents ont pu constater l'avancée des travaux. Les conditions climatiques ne permettent pas pour l'instant l'évacuation des bois stockés sur le bord de la route en cours de réalisation. Les propriétaires concernés ont été informés par courrier de la nécessité d'évacuer ces bois avant le 20 décembre. Compte tenu de la météo, il est demandé à Baptiste Ducret de Coforet de donner un délai supplémentaire. La présidente souhaite une meilleure communication entre les différents intervenants (maitre d'ouvrage, maitre d'œuvre, entreprises et propriétaires).

La réunion se poursuit à partir de 15h 30 en mairie.

Contrat de Prêt

La présidente rappelle aux membres du Syndicat qu'en attendant le versement de la subvention FEADER et des participations des propriétaires, il est nécessaire de réaliser un prêt relais pour payer l'entreprise qui réalise les travaux de la desserte.

Il est précisé que 3 banques ont été sollicitées : La Banque Postale, Le Crédit Agricole et la Caisse d'Épargne. Seule la Caisse d'Épargne a fait une offre, les deux autres banques ne pouvant répondre à cette demande de prêt relais.

Après avoir délibéré, le Syndicat décide à l'unanimité, de contracter un prêt relais d'un montant de 200 000€ avec la Caisse d'Épargne Rhône Alpes au taux fixe annuel de 0.75% d'une durée de 2 ans.

Coupe d'emprise

Comme cela a déjà été évoqué en début de réunion sur le chantier, il est nécessaire de mettre en place une meilleure coordination des travaux de bûcheronnage et d'évacuation sur la coupe d'emprise, et de bien préciser les conditions de récupération du bois aux propriétaires concernés. Mr Yannick Trabichet regrette que lors de la réunion syndicale du mois de septembre, les conditions d'achat du bois par Coforet n'aient pas été plus détaillées et expliquées.

Après discussion, il est proposé de solutionner l'évacuation des bois sur le premier tronçon de la coupe d'emprise avec les 6 propriétaires concernés. Compte tenu des conditions météorologiques, le délai d'évacuation fixé au 20 décembre 2017, ne peut être respecté. Baptiste Ducret est chargé de contacter les 6 propriétaires pour les informer. La Présidente demande un geste commercial au maître d'œuvre afin que le débardage sur cette première partie du tronçon, entre la route en construction et la voie communale des Granges, ne soit pas à la charge des propriétaires. L'information n'ayant pas été assez précise au départ, cette demande est acceptée.

Pour le 2^{ème} tronçon qui débutera dès que la météo sera favorable (fin février début mars), les membres du syndicat souhaitent qu'un règlement intérieur soit formalisé et qu'il précise clairement les conditions de bûcheronnage, de débardage et d'évacuation. Ce document fera l'objet d'une réunion de travail avec Thierry Bovet, Yannick Trabichet (Mr), la Présidente, Coforet et la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc le 12 janvier 2018.

Questions diverses

La présidente proposera un rendez-vous à Monsieur Denis Bouvet pour évoquer la coupe supplémentaire de quelques arbres sur l'une de ses parcelles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h 30.

La Présidente,



La présidente,
Yannick TRABICHET